



LE FORUM D'ABUJA

Rapport

SOCIÉTÉ CIVILE
AFRICAINNE & DIASPORA



GRFDT
Global Research Forum on
Migration, Disasters
and Transnationalism



REMERCIEMENTS

Les co-organisateur du Forum africain souhaitent remercier les personnes suivantes pour leur engagement personnel dans le processus de documentation. Pour la rédaction et la mise en forme de la déclaration d'Abuja : Hakima Haithar, Otilia Anna Mauganidze, Kirstie Kwarteng, Amanda Bisong, Linda Oucho, Philippe Nananga et Lukmon Akintola. Pour les contributions et le processus de rédaction du rapport du forum : Amanda Bisong, Paddy Siyanga Knudsen, Oumou Diallo et Kirstie Kwarteng.

Nous exprimons notre sincère gratitude à tous les panélistes et modérateurs pour avoir organisé des sessions aussi perspicaces qui ont permis aux participants d'apporter de nombreuses contributions. Nous sommes reconnaissants à tous les participants de la diaspora, de la société civile et des syndicats pour leur engagement très riche. Ce rapport présente les points saillants des sessions et les divers points de vue sur le processus du FMMD, l'agenda continental et les implications régionales en relation avec l'AfCFTA et d'autres protocoles et instruments des CER.

Nous remercions sincèrement les sponsors et le soutien technique du mécanisme de la société civile du FMMD, du United Methodist Committee on Relief (UMCOR) et de Friedrich Ebert Stiftung (FES).



Table des matières

Contexte	p.2
Séance d'ouverture	p.3
Session 1. Cadres globaux : Focus sur le GCM	p.5
Session 2. CAgenda continental, implications régionales : Focus sur le protocole de libre circulation, l'AfCFTA et les instruments de la CEDEAO	p.7
Session 3. Processus mondiaux : Focus sur le FMMD..	p.8
Session 4. Focus sur le FMMD : Thèmes du FMMD 2023 et processus régionaux de la société civile.....	p.14
Points forts des séances de travail en groupe	p.15
Session d'engagement avec le Sénégal	p.17
Adoption de la déclaration d'Abuja	p.18
Réflexions générales	p.18



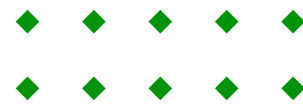
Contexte

Le Forum de la société civile d'Abuja, un événement de trois jours axé sur le renforcement des capacités et le lancement du processus de la société civile du FMMD, a été organisé par le **Réseau panafricain de défense des droits des migrants (PANiDMR)**, le **Forum mondial de recherche sur la diaspora et le transnationalisme (GRFDT)**, la **Fondation africaine pour le développement (AFFORD)** et l'**Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique)**. Ce forum de la société civile africaine, des organisations de la diaspora et des principaux dirigeants du **Comité de pilotage international (CPI)** du mécanisme de la société civile du FMMD s'est tenu à Abuja entre le 30 janvier et le 1er février 2023. Le Forum s'est concentré sur les priorités africaines en matière de migration en relation avec le **Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM)** et les processus du **Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD)**, ainsi que sur les préoccupations de la société civile concernant la mise en œuvre de l'agenda continental africain et les implications régionales des protocoles de libre circulation. Le lancement du processus FMMD 2023 de la société civile a été l'occasion de rassembler tous les acteurs, y compris les parties prenantes africaines, de lancer le processus en vue du sommet du FMMD début 2024 et de rassembler la réflexion de la société civile autour des thèmes du changement climatique, de la migration de la main-d'œuvre et de l'engagement de la diaspora.

Le Forum d'Abuja a impliqué la participation d'acteurs africains non étatiques, avec des représentants du gouvernement du Nigeria, de la France - qui préside actuellement le FMMD - et du Sénégal - qui préside l'Union africaine. La Commission de la CEDEAO était également représentée au Forum, ainsi que les partenaires de développement travaillant dans le domaine de la migration.

L'**objectif principal** de l'événement était de **souligner l'importance des voix africaines** - reflétant les tendances/thèmes migratoires importants pour les pays africains (tels que la migration de main-d'œuvre, la migration et le déplacement induits par le climat ainsi que le rôle de la diaspora) dans les discussions du FMMD - ouvrant le processus de la société civile du FMMD communément appelé la **"Route d'Abuja à Paris"**. L'un des principaux résultats de ces discussions s'est matérialisé par la **publication de la Déclaration d'Abuja, rédigée conjointement par les acteurs de la société civile africaine et la diaspora.**

Le Forum a permis de poursuivre le plaidoyer en cours sur la migration avec les autorités migratoires africaines et les acteurs du développement, de discuter des questions pertinentes concernant la dynamique et la gouvernance de la migration en Afrique, ainsi que le prochain FMMD, et de s'assurer que les actions migratoires en Afrique (et leurs impacts) sont centrées sur les personnes.



Séance d'ouverture

Les organisateurs ont souhaité la bienvenue et ont partagé les résultats attendus. Ils étaient représentés par **PAMiDMR** et **AFFORD** qui ont mis l'accent sur l'engagement des acteurs de manière centrée sur l'Afrique dans la participation au discours sur les cadres de migration, sur l'importance d'un soutien fort du Mécanisme de la Société Civile du FMMD ainsi que sur le fait de centrer les conversations sur les migrants africains en tant qu'atouts dotés de diverses compétences. En outre, il a été souligné que la diaspora africaine jouit de l'hospitalité dans les pays d'accueil, mais qu'elle connaît également des difficultés, y compris l'exploitation, ce qui a appelé les acteurs de la société civile à poursuivre le travail acharné pour que le gouvernement rende des comptes sur la migration afin qu'elle soit sûre, ordonnée et régulière. Ils ont appelé à des efforts conjoints d'unité globale africaine, entre la société civile, la diaspora et les syndicats, pour renforcer l'engagement dans le processus du FMMD et encourager l'interaction. Les organisateurs étaient fiers que cet événement soit reconnu comme le lancement formel du processus de la société civile du FMMD 2023.

En tant que contributeur financier et technique à l'événement, la **FES** a fait part de ses remarques et a souligné son travail considérable en Afrique depuis plus de 40 ans et son intérêt pour la migration et le genre, le changement climatique et d'autres questions. **M. Bruck Negash Teame** a souligné que la gestion et le soutien des acteurs de la migration face à des défis complexes nécessitent la compréhension du contexte local.

L'**OIM** (chef de mission) a évoqué le MCG, qui appelle les gouvernements et la société civile à contribuer à la réalisation de ses objectifs. **M. Laurent de Broek** a soulevé des points critiques sur le capital humain et matériel de la diaspora africaine. Il a également fait part des efforts déployés par l'OIM Nigeria pour mettre la diaspora au service du développement. Il a souligné le rôle des acteurs non étatiques dans les agendas de migration et de développement à travers la mise en réseau, le partenariat avec les institutions aux niveaux local, national et international. Il a également souligné les efforts conjoints nécessaires pour réduire les coûts d'envoi des fonds.

Au nom de la Direction des affaires humanitaires et sociales de la **CEDEAO**, le **Dr Sintiki Tarfa Ugbe** et **M. Osondu Ekeh** ont évoqué le rôle de la mobilité au sein de la CEDEAO en tant que composante essentielle de l'intégration régionale. Ils ont souligné le travail de la CEDEAO pour explorer toutes les possibilités de travailler avec la société civile sur les défis de la migration, tels que les violations des droits de l'homme, le changement climatique, et le manque de documents d'identité qui rend difficile la migration des personnes.

Le **Nigeria Labour Congress (NLC)**, représenté par **M. Eustace James**, a appelé à la solidarité avec le Forum des OSC d'Abuja et s'est engagé à en soutenir les résultats. Il a souligné que le NLC est un allié solide des travailleurs migrants.

Mme Grace Ikhuoya, chef de cabinet du commissaire, représentait la **Commission nationale pour les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées**. Elle a prononcé le discours d'ouverture officiel, soulignant que la société civile au Nigeria a été impliquée dans la formulation des politiques, l'assistance aux migrants, la recherche et la sensibilisation. Elle a noté l'événement phare de sensibilisation co-organisé par la société civile en 2021, démontrant la volonté du gouvernement nigérian de travailler avec la société civile pour la gouvernance des migrations. Elle a réitéré l'engagement de veiller à ce que les contributions de la société civile dans l'écosystème migratoire continuent de prospérer et d'avoir un impact positif sur les migrants eux-mêmes.

Invitée par la Commission nationale pour les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées à se joindre aux remarques officielles, la **Commission des Nigériens de la diaspora**, représentée par Engr. **Dr. Sule Yakubu Bassi**, Secrétaire de la Commission des Nigériens de la diaspora (NiDCOM), a soutenu l'esprit du Forum d'Abuja. Il a demandé que la migration soit gérée de manière humaine et ordonnée, les OSC jouant un rôle de liaison essentiel.

Sessions de renforcement des capacités



Mamadou Goïta a commencé par souligner la valeur de l'échange d'informations concernant le statut et la participation des OSC africaines aux processus de gouvernance mondiale de la migration, tels que le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM) et le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD). Il a souligné l'importance de la diaspora africaine, de la société civile et des syndicats dans l'auto-mobilisation et la poursuite des discussions mondiales du point de vue des acteurs africains au niveau africain. Notant l'importance des six régions d'Afrique (y compris la diaspora), des forums tels que le Forum d'Abuja offrent l'occasion de clarifier les pratiques contradictoires en matière de migration et de développement et de veiller à ce que l'accent soit mis non seulement sur les contributions des migrants, mais aussi et surtout sur leurs droits. Il a souligné la nécessité de sensibiliser davantage le public africain aux protocoles et cadres régionaux, ainsi qu'à l'agenda des droits de l'homme dans les processus d'intégration régionale en Afrique et à la signification de l'accord de libre-échange nord-américain pour les migrants africains.

PANiDMR a organisé des réunions annuelles de renforcement des capacités pour ses membres au Togo, au Sénégal, en Afrique du Sud et au Kenya. Cette année, il joint ses efforts à ceux des dirigeants de la diaspora (**GRFDT et AFFORD**) et des syndicats (**CSI-AFRIQUE**) qui travaillent avec des mécanismes mondiaux (**mécanisme de la société civile du FMMD**) pour réunir les principaux acteurs du continent à Abuja.

Session 1. Cadres globaux : Focus sur le GCM

Modérateur : Paddy Siyanga Knudsen (GRFDT)

Panel : Colin Rajah (Action Committee); Mamadou Goïta (PANiDMR); Stella Opoku-Owusu (AFFORD).

Points clés

- L'adoption du GCM par les États membres des Nations unies témoigne d'un moment important de l'histoire et de ses structures et mécanismes actuels (par exemple, le réseau des Nations unies pour les migrations). Elle rassemble toutes les agences des Nations unies qui travaillent sur les migrations autour du GCM.



- **La pandémie de COVID-19 a mis à l'épreuve l'efficacité du GXM** : l'objectif premier du MCG est d'assurer une migration sûre et ordonnée quel que soit le contexte. Les voies de migration non sécurisées ont été plus importantes pendant la pandémie et ont exposé davantage de migrants à des abus et à des violations des droits de l'homme. Le MCG a été un premier pas dans la bonne direction, mais ses limites et le manque d'efficacité de sa mise en œuvre représentent des reculs significatifs.
- **Les objectifs 19 et 20 du GCM concernant l'engagement de la diaspora nécessitent l'établissement de partenariats pour leur mise en œuvre** : Alors que l'objectif 19 se concentre sur la création d'un environnement favorable pour que "les migrants et la diaspora contribuent pleinement au développement durable dans tous les pays", l'objectif 20 souligne la nécessité de "promouvoir des transferts de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux". Ces deux objectifs présentent deux propositions qui ont été largement abordées et défendues par les organisations dirigées par les diasporas au cours de la dernière décennie. En ce qui concerne la mise en œuvre, il est nécessaire d'exploiter les ressources et d'établir des partenariats ainsi que des moyens numériques pour le transfert de compétences.
- **Le Fonds fiduciaire multipartenaires a été créé pour les programmes de migration, à l'intention des agences des Nations unies et des États membres, et n'offre jusqu'à présent qu'un accès limité à la société civile.**

Points forts de la discussion ouverte :

- Dans le contexte africain, les **cadres négociés régionaux/sous-régionaux sont les instruments fondamentaux pour la société civile locale qui travaille sur les processus migratoires** et oriente son plan d'action. Cela signifie que les accords internationaux tels que le MCG et le RMC peuvent avoir moins de pertinence et d'importance pour les organisations de base. L'accent a été mis sur le fait que c'est grâce aux instruments de migration africains que les pays africains peuvent s'attaquer aux causes profondes de la migration sur le continent.
- Beaucoup ont souligné la nécessité d'avoir une ligne de **cohérence** claire **entre le GCM et le GCR**. Il existe des questions transversales et il faut s'efforcer de les aligner.

Session 2. CAgenda continental, implications régionales : Focus sur le protocole de libre circulation, l'AfCFTA et les instruments de la CEDEAO

Modérateur : Amanda Bisong

Panel : Gibril Faal (GK Partners); Fambaye N'doye (ITUC-Africa); Philippe Nanga (PANiDMR); ECOWAS



Points clés

Les pays africains devraient être encouragés à signer des accords, des cadres et des traités qui favorisent l'intégration régionale et continentale. L'accent ne doit pas seulement être mis sur la signature de ces accords, mais aussi sur l'intensification du plaidoyer en faveur de la mise en œuvre de ces accords.

Il existe plusieurs accords qui n'ont pas été mis en œuvre dans le contexte de l'intégration régionale et continentale.

- **Les mesures de sensibilisation ciblées devraient prendre en considération les réalités contextuelles de la mobilité sur le continent.** Tout d'abord, il faut noter que les pays africains ont des politiques mixtes en matière de mobilité et de circulation des personnes. Deuxièmement, les mesures de plaidoyer devraient se concentrer sur l'activation d'une "coalition de bonnes volontés" - visant à travailler avec les pays qui souhaitent faire avancer l'agenda. Enfin, pour certains pays, les relations bilatérales restent essentielles pour promouvoir la mobilité et la libre circulation des personnes.
- **Une meilleure communication sur l'impact et les avantages de la migration pour les sociétés** (d'accueil et d'origine), ainsi que pour les migrants et leurs familles, peut contribuer à réduire les tensions politiques autour de la migration dans certains pays, qui conduisent à la xénophobie. La question clé reste de savoir comment maximiser l'impact des migrations sur le développement dans les discussions politiques.
- Il est important de travailler à la protection des droits des migrants (travailleurs) et de leurs familles. La défense de ces droits peut se faire en coopération avec les syndicats et les organisations de la société civile.

Points forts de la discussion ouverte :

- Nous devons redoubler d'efforts en matière de plaidoyer et de sensibilisation et fournir les données et les recherches nécessaires pour aider les décideurs politiques à surmonter les tensions politiques liées aux discussions sur la migration.
- Si les OSC et les syndicats peuvent plaider en faveur de la mise en œuvre des politiques, c'est aux gouvernements qu'il incombe de les mettre en œuvre, en fonction des contextes locaux (discussions, politiques et réalités).
- Il est important d'établir des partenariats utiles qui tirent parti de l'expertise, des ressources et des connaissances pour orienter les activités de plaidoyer sur les droits des migrants et les questions de développement.
- Pour remédier au manque actuel de volonté politique de promouvoir la libre circulation des personnes sur le continent, les OSC et les autres acteurs non étatiques doivent faire preuve d'innovation en plus de leurs mesures de plaidoyer classiques. Les décideurs politiques doivent se rendre compte que les réalités de la migration et les pratiques sont en avance sur les politiques. Les gens se déplacent, la question reste de savoir quand la politique rattrapera les pratiques existantes.

Session 3. Processus mondiaux : Focus sur le FMMD

Modérateur : Stella Opoku-Owusu

Panel : Mamadou Goïta (PANiDMR); Otila Maunganidze (ISS); Gibril Faal (GK Partners); Colin Rajah ((Mécanisme de la société civile du FMMD); Linda Oucho (PANiDMR/AMADPOC)

Le mécanisme de la société civile du FMMD a joué un rôle déterminant en fournissant toutes les informations pertinentes sur le processus du FMMD 2022-2023 (y compris des détails sur toutes les tables rondes thématiques), en contextualisant le processus et les canaux d'engagement de la société civile dans le FMMD, en identifiant et en coordonnant la participation active ou le soutien des responsables du CDI de la société civile du FMMD d'autres régions, et en apportant tout soutien technique et administratif.



Le contexte du processus du FMMD et le rôle du mécanisme de la société civile du FMMD ont constitué un cadre essentiel pour le lancement et les discussions sur l'engagement de l'Afrique. Le FMMD est un forum de dialogue entre les États membres, la société civile, le secteur privé, les autorités locales et autres.

Points clés :

- Les OSC africaines participent activement au processus du FMMD depuis sa création en 2007. Cette participation a été largement isolée, avec une participation limitée du continent et de sa diaspora. Ces dernières années, l'accent mis sur la participation est passé d'un soutien sélectif et individuel à un soutien collectif tirant parti des avantages des efforts conjoints. **Le Forum d'Abuja est donc l'occasion d'un engagement proactif et d'une collaboration entre la société civile africaine, les syndicats et la diaspora, dont le besoin se fait cruellement sentir.** La participation limitée de l'Afrique a donné quelques résultats, comme en témoigne l'inclusion de la diaspora et de la régularisation dans le FMMD et le MCG.
- **L'approche politique de la gouvernance des migrations entre l'UE et l'Afrique a été largement eurocentrique,** l'UE fixant l'agenda de la migration irrégulière alors qu'elle ne représente qu'un faible pourcentage des Africains irréguliers se rendant en Europe, moins que dans d'autres parties du monde. Cela a des conséquences sur les mesures politiques qui s'appuient davantage sur des restrictions de visas et des paquets d'aide au développement correspondant à des agendas de retour
- Sur le continent, il existe des divergences entre le libre-échange africain et la libre circulation, certains États étant moins favorables à la libre circulation en raison de craintes d'irrégularités. **Alors que les mouvements à destination de l'Europe sont 7 souvent au centre de l'attention, les dirigeants africains doivent se tourner vers l'intérieur pour voir comment nous pouvons répondre à ces défis.** Par exemple, il existe des barrières non tarifaires qui restent encore élevées pour soutenir le commerce entre les pays. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est tirent 70 % de leurs revenus du commerce transfrontalier informel et tout le potentiel reste inexploité
- L'accent a été clairement mis sur l'importance de la connaissance et sur la manière dont les acteurs africains non étatiques peuvent façonner les récits et les histoires sur la migration et construire nos propres récits. Le rôle de la société civile est d'équilibrer ces récits en incluant les personnes directement touchées par les questions de migration afin d'informer et de façonner les politiques et les mesures pratiques. Les questions clés pour la société civile sont les suivantes:

-- **Le passage à un développement inclusif** : qui peut être réalisé avec une approche améliorée de l'utilisation des transferts de fonds pour le développement, qui ont dépassé l'IDE et l'APD dans plusieurs pays africains, notamment le Ghana, l'Égypte et le Kenya. Cela montre la capacité des Africains à contribuer au développement de l'Afrique.

-- **Voies légales** : reconnaître que la migration est inévitable et que le soutien politique doit garantir que les personnes se déplacent en toute sécurité, de manière ordonnée et régulière, et assurer le suivi et la localisation efficaces des migrants qui disparaissent ou meurent en mer (les participants ont noté qu'il était toujours étonnant que nous ne sachions pas combien de migrants meurent au cours de leur voyage de migration) ;

-- Se recentrer sur l'éducation des jeunes Africains en veillant à ce qu'il y ait plusieurs options et parcours pour l'ensemble de la population.

-- Souligner l'importance de **l'engagement de la diaspora**.

-- **Centrer le discours sur les migrations sur les besoins de l'Afrique** en termes de lutte contre le trafic d'êtres humains vers le Moyen-Orient et sur les lourdes préoccupations des habitants du Golfe

- **L'importance de reconnaître le rôle des États africains dans le processus du FMMD, qui est resté limité.** Cependant, avec les acteurs non étatiques africains du FMMD, ces voix sont largement responsables de l'introduction de la diaspora et de l'agenda de régularisation dans le FMMD. En outre, le discours du FMMD dans le contexte africain a facilité le passage à la CCM, où les États africains ont négocié en tant que groupe, communément appelé "le Groupe africain" pendant les négociations de la CCM. L'avenue du FMMD a fourni le canal informel, les réseaux et les moyens d'engagement poussant la société civile (par exemple ADEPT, AFFORD, PANiDMR) à soutenir les OSC pour qu'elles assistent aux événements du FMMD. Qu'il s'agisse de travailler sur les politiques relatives aux diasporas et à la migration, de faire rapport sur le MCG ou de mener des actions locales (par exemple, l'engagement de la diaspora sénégalaise au niveau régional et du district), les États ont un rôle essentiel à jouer dans l'engagement de leur société civile et de leur diaspora dans le domaine de la migration et du développement.
- Le FMMD a permis aux États d'établir la confiance entre eux dans un espace informel, de parler confortablement de la migration, et il y a des progrès notables sur 8 la question des délibérations sur les droits de l'homme, qui est maintenant l'un des six thèmes du FMMD. Le lien entre le MCG et le FMMD est fondamental - le FMMD a ouvert la voie au MCG 10 ans avant la signature du MCG. La route d'Abuja à Paris/Genève, pour le processus actuel du FMMD 2023-2024, va au-delà d'un sommet à Paris/Genève.

C'est un processus avec beaucoup de préparation pour les participants, y compris des réunions préparatoires, des consultations, des ateliers et des événements (par exemple, les ateliers du FMMD de juin sur la culture et les récits au Musée de l'immigration de Paris) auxquels les délégations de la société civile doivent se joindre. La route d'Abuja à Paris/Genève doit être créée par la société civile, nous devons créer nos propres événements/liens avec le FMMD.

- L'accent a également été mis sur l'égalité des sexes et la reconnaissance des compétences liées à la migration de la main-d'œuvre. Tout le monde a des compétences et la société civile a un rôle à jouer en défendant l'idée que les travailleurs migrants ne sont jamais dépourvus de compétences. En outre, en ce qui concerne la gouvernance de la migration de main-d'œuvre, la société civile devrait plaider pour que les cadres sous-régionaux à travers le continent travaillent ensemble pour résoudre les limitations qui existent en ce qui concerne les lacunes en matière de capacité d'infrastructure. Une autre priorité essentielle est la protection sociale des travailleurs migrants qui se trouvent au Moyen-Orient. Cette protection peut être renforcée par des recherches sur la manière dont les acteurs du continent, y compris la société civile et la diaspora, envisagent la migration de main-d'œuvre, sur la manière dont les partenariats peuvent avoir un impact et sur l'importance d'inclure les voix des migrants eux-mêmes.
- **Les C clés** : La **communication** interne et externe est essentielle pour les acteurs africains, la **consultation** avec les communautés économiques régionales (CER) et le leadership africain au sein du FMMD (par exemple, les co-présidences du Sénégal et de la TR), la **coordination**, la **collaboration** et le **consensus** au sein de la société civile. Tout cela dans un contexte où nous comprenons où nous travaillons, les méthodes que nous devons utiliser et les personnes avec lesquelles nous nous engageons.

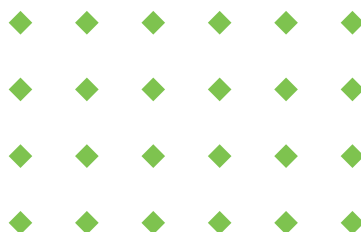


- L'importance de renforcer l'utilisation de mécanismes qui garantissent un suivi efficace des engagements régionaux et mondiaux en matière de gouvernance des migrations au niveau local. La société civile, en collaboration avec la diaspora et les syndicats, joue un rôle essentiel dans la recherche et la diffusion de données probantes auprès d'un large éventail d'acteurs sur le continent. the continent, including civil society and diaspora, envision labour migration, how partnerships can have an impact and the importance of including the voices of migrants themselves.
- Le processus du FMMD offre aux acteurs non étatiques africains l'occasion de renforcer leur engagement et leur position sur les priorités du FMMD. En partant de la réalité locale pour aller vers le discours mondial, les acteurs non étatiques africains jouent un rôle essentiel en contribuant à un processus FMMD significatif avant et après le Sommet. Un processus du FMMD qui aborde les questions critiques auxquelles les migrants sont confrontés aux frontières et au cours de leur voyage migratoire

Points forts de la discussion ouverte :

- La discussion a fait écho à la nécessité d'**une collaboration entre les acteurs non étatiques du continent et à l'importance d'inclure la communauté lusophone**, puisque le Franco-phone et l'Anglo-phone ont été couverts par ce Forum. Cela est également essentiel pour jeter des ponts avec la société civile et la diaspora africaine.
- **Un appel a été lancé en faveur d'une approche afrocentrique de la gouvernance des migrations, afin que les questions**, les politiques et les pratiques soient pertinentes pour les migrants sur le continent et en dehors de celui-ci.
- Il est **nécessaire d'évaluer de plus près la participation africaine au FMMD** et de la maintenir pertinente pour les priorités africaines en utilisant le FMMD. Les Africains doivent établir leur propre agenda avant les réunions préparatoires et les sommets et tenir les partenaires de développement responsables de leur soutien à l'agenda national.
- **Les acteurs non étatiques africains peuvent également ouvrir l'espace à ceux qui sont laissés pour compte dans ce forum** (par exemple les expulsés, les rapatriés, les migrants irréguliers) et qui n'ont pas accès à l'infrastructure de la gouvernance mondiale pour partager leurs points de vue.

- **Un appel** clair a été **lancé pour évaluer la mise en œuvre par les pays africains des accords régionaux et continentaux sur les migrations de main-d'œuvre, ainsi que la gouvernance des migrations** en général. Ceci est également lié à la responsabilisation des pays vis-à-vis des objectifs et des actions du MCG par le biais de la participation africaine aux forums d'examen régionaux du MCG et à l'IMRF. Ici, les acteurs africains ont fait entendre leur voix sur l'importance de l'établissement d'un agenda commun ainsi que de la mesure et de l'évaluation des résultats qui sont responsables vis-à-vis des migrants et de leurs familles.
- La discussion a mis en évidence un **décalage entre les protocoles, la législation nationale et la réalité sur le terrain** (par exemple, l'augmentation des pertes de vie des migrants qui entreprennent des voyages dangereux, l'action limitée pour traiter les causes profondes de la migration irrégulière, les mesures limitées de protection sociale pour les migrants vulnérables). L'importance de ramener les questions du FMMD dans les cadres nationaux et régionaux et de toujours combler les lacunes de la collaboration entre la société civile et la diaspora dans sa diversité.
- La société civile, grâce à son engagement profond au niveau communautaire, **peut contribuer à recentrer les efforts** sur des informations sûres en matière de migration, en plaidant pour des voies d'accès régulières, en soutenant des mesures de réflexion alternative sur le soutien aux moyens de subsistance, entre autres.
- La société civile peut également **collaborer avec les gouvernements pour établir des réseaux plus solides aux niveaux national et régional** afin d'améliorer les politiques et les pratiques qui garantissent que les droits des migrants sont au cœur de la gouvernance des migrations.



Session 4. Focus sur le FMMD : Thèmes du FMMD 2023 et processus régionaux de la société civile

Modérateur : Philippe Nanga

Panel : Lukmon Akintola (Migration Youth and Children Platform), Eustace James (Nigerian Labour Congress); Yara Hassan (CCRM); Paddy Siyanga Knudsen (GRFDT).



Points clés

Changement climatique et déplacements de personnes

- Les migrations induites par le changement climatique augmentent. En fait, les chiffres montrent que 1,3 million de personnes ont déjà été déplacées, que 600 personnes sont mortes

à cause des inondations rien qu'au Nigéria et que les sécheresses posent des problèmes dans l'Est et la Corne de l'Afrique. Malgré ces chiffres graves et inquiétants, les décideurs politiques ne parviennent toujours pas à mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces pour résoudre ces problèmes.

- Les jeunes sont touchés de manière disproportionnée. Une action rapide est nécessaire dans les domaines de la recherche et des données, de l'intégration et de la mise en œuvre, du financement et de la résilience.

On Labour Migration

Dans le monde entier, les migrants sont confrontés à des violations de leurs droits en raison de :

- Approche de la criminalisation et de la sécurisation des migrations.
- Les pratiques de recrutement contraires à l'éthique et le pouvoir disproportionné des agences de recrutement. Les syndicats ont systématiquement plaidé en faveur de systèmes de contrôle pour prévenir de telles pratiques.
- Manque d'accès à la protection sociale



Sur la diaspora

Au-delà du concept de diasporas africaines qui a été largement débattu, il est important de faire de la place pour en savoir plus sur les initiatives concrètes menées par la diaspora et de mettre en lumière l'action des diasporas africaines. L'action des diasporas est intergénérationnelle et multiforme, il n'y a pas de modèle ou de manuel unique suivi par les acteurs de la diaspora, mais ils sont plutôt sensibles aux contextes dans lesquels ils vivent.

- Les réseaux actifs de la diaspora africaine ont été proactifs dans le soutien aux ressortissants de pays tiers. Par exemple, certains de ces réseaux ont été créés dans le but d'aider les étudiants africains bloqués en Ukraine.
- Les domaines communs dans lesquels la diaspora s'engage activement comprennent les questions d'intégration, de réintégration, de développement du pays d'origine, d'investissement de la diaspora et de transferts de fonds.

Points forts des séances de travail en groupe :

Les sessions de travail se sont déroulées en 4 groupes qui se sont concentrés sur la diaspora, le changement climatique, la migration de la main d'œuvre ainsi que sur "notre propre agenda".

Les éléments cruciaux qui ont émergé des sessions approfondies sont une forte reconnaissance de l'agence de la société civile, ainsi que le manque prolongé de protection des droits de l'homme pour les migrants et leurs familles. En fait, dès l'ouverture de la déclaration, l'accent a été mis sur l'importance de reconnaître l'action de la société civile africaine dans la conduite et la contribution aux processus migratoires mondiaux et continentaux : MCG, FMMD et autres cadres". Quelques points forts des résultats des sessions de travail sont partagés avec l'analyse des réactions qui constituent l'essentiel de la Déclaration d'Abuja (section suivante).



Points forts des séances de travail en groupe :

* Cross-cutting
- Tech
- Access to
- Gender equality

Labour Migration

① Policies: Recognition of need for harmonisation to regulate liberalisation
- Visa schemes incl. protection & other Int'l & regional instruments
- Free movement Protocol & other Int'l & regional instruments
- ILO conventions & other Int'l & regional instruments

② Skills: Connecting workers with work
- Skills transfers & recognition & harmonisation of qualifications/skillsets
- Labour market mapping & matching

③ Information, data & research
- Proper information to inform policies & practices
- Research the "How" - practical action

④ Practices: Promoting economic inclusion of labour migrants
- Fair labour practices
- Wage protection
- Social protection
- Changing of narratives

Diaspora financing for development ①
DIASPORA = sustainable dev't

① Diaspora Direct Investment
② Diaspora networks for investment & development
③ Philanthropy - hometown associations
④ Brain gain/circulation
⑤ Intellectual/skills/competences

② Technology → plays a role in education. Support for more technology to channel information
What can Trust building - what does the diaspora get back - eg political/civic participation (eg voting, standing for positions)

① Productive investment - strengthen support of diaspora from micro to macro

OUR OWN OUR OWN

- Financing of diaspora civil society (MPTF not suitable; alternative needed; GFM) can lead discussion on this.

- Adequate ANRR for deportees to manage their re-integration into Nigerien.

- Awareness in the Nigerian society to reduce stigmatisation of deportees.

- Financement des projets de migrants

Climate

Solutions & definition of refugees.

① Expanding & definition of refugees to capture climate migrants

② Legal support for climate migrants

③ Climate-Mobility finance → Safe relocation, Great Green Wall, Innovation, Education, Policy engagement. (Stakeholders)

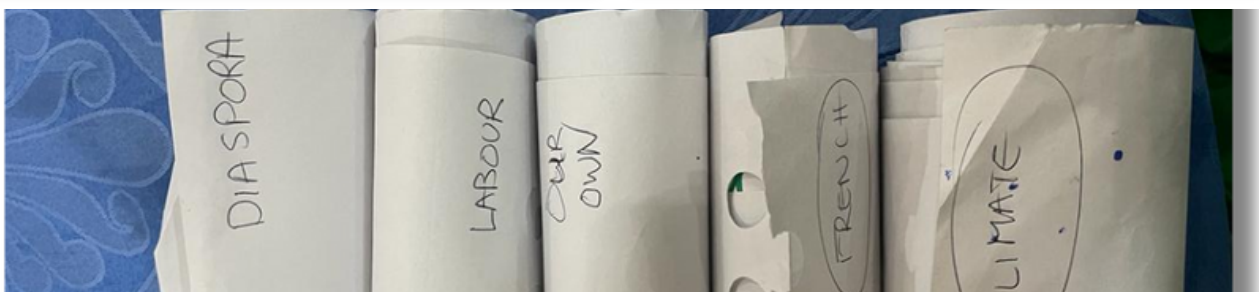
④ Reviewing existing migration Policies

⑤ Compensating victims of Climate-induced migration

⑥ Early Warning System + Data

⑦ Accountability of funding

⑧ Monitoring & Evaluation of Climate Mobility Initiatives



Session d'engagement avec le Sénégal



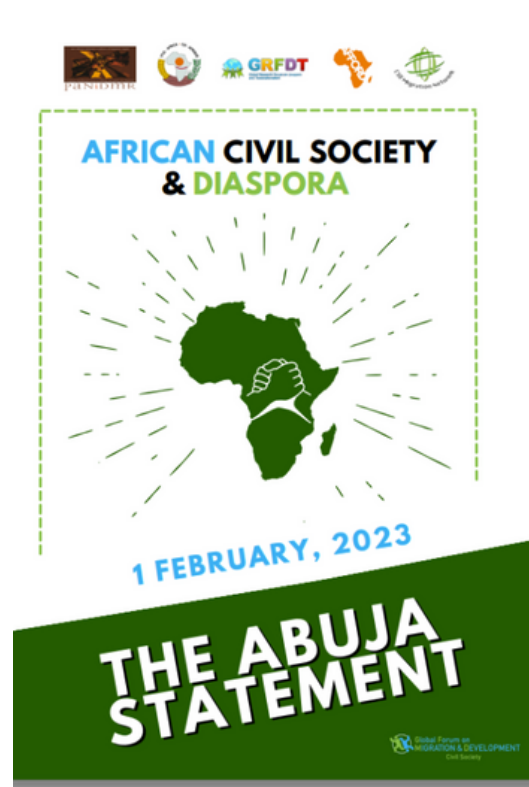
Les participants ont eu l'occasion de partager leurs questions et réflexions avec le représentant du Sénégal. Les **points clés** de cette session sont les suivants :

- La reconnaissance de l'importance de la migration et du développement dans l'agenda africain pour le développement durable, sa stratégie sur l'amélioration du commerce et la libre circulation. Le Sénégal a souligné l'importance de cet agenda dans le cadre de son rôle de président de l'UA et de son engagement dans les processus mondiaux.
- La reconnaissance du fait que le Sénégal, à l'instar d'autres pays africains, continue de mettre en œuvre des programmes et des projets au niveau national afin de contribuer à la mise en place de cadres nationaux, continentaux et mondiaux de gouvernance des migrations.
- La reconnaissance du rôle de la société civile et de la diaspora dans la mise en œuvre de programmes et d'initiatives liés à la migration et au développement, sur le continent et à l'extérieur. Le Sénégal a souligné la nécessité de partenariats efficaces entre les différents acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. -
- Reconnaître l'importance de la participation de l'Afrique à la gouvernance mondiale des migrations lorsque l'agenda sur les migrations et le développement requiert une agence africaine.



Adoption de la déclaration d'Abuja

Les participants ont reçu un projet de déclaration, en anglais et en français, du forum, appelé "Déclaration d'Abuja". Les participants ont eu l'occasion de renforcer les messages, d'insister là où c'était nécessaire et de soutenir le format de la déclaration et le contexte général. L'idée était de communiquer immédiatement des messages clés à l'écosystème plus large de la migration et du développement des États partenaires, des organisations internationales et des donateurs que la société civile africaine est claire sur ce qui est souhaitable et essentiel pour relever un certain nombre de défis en utilisant le processus du FMMD. La déclaration a ensuite été partagée pour recevoir des commentaires plus détaillés en vue de sa finalisation.



La déclaration d'Abuja est une déclaration commune de plaidoyer, fruit d'une collaboration entre tous les participants de la société civile africaine et de la diaspora au Forum d'Abuja. Elle identifie les défis actuels auxquels l'Afrique et sa diaspora sont confrontées et appelle à une action rapide de la part des gouvernements. Lisez la déclaration dans son intégralité pour découvrir les priorités de la société civile africaine et de la diaspora.

[Lisez la déclaration: EN FR](#)

Réflexions générales

La session de renforcement des capacités a commencé par un moment de commémoration des migrants et des activistes qui ont perdu la vie au cours de l'année écoulée, en reconnaissance des centaines de milliers d'Africains qui ont perdu la vie en traversant les mers et les déserts. Les participants ont appelé les noms des migrants et des activités qui ont été honorés par une minute de silence. Au nom du comité d'organisation, le père Emeka Obiezu et Stella Opoku-Owusu ont prononcé le discours d'ouverture. Ils reconnaissent l'importance pour les organisations de la société civile africaine et les organisations de la diaspora de parler d'une seule voix sur les questions de migration à l'échelle mondiale. Ils notent que l'événement est un symbole de l'unité de la diaspora africaine mondiale. Ils ont exhorté les participants à profiter de la session de renforcement des capacités qui visait à mettre les participants au courant des processus migratoires mondiaux et régionaux. Les étapes suivantes consistaient à finaliser la stratégie d'engagement en tenant compte du calendrier officiel du FMMD et à assurer une plus large diffusion de la déclaration d'Abuja et des délimitations de ses résultats.



**SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE
& DIASPORA**



SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE & DIASPORA